

# FORMATION CRÉER SON ACTIVITÉ

Durée de la formation : 1 jour, soit 7h30

Prérequis : -

## Présentation :

Créer son entreprise est une étape importante à laquelle on est rarement préparé ou épaulé lorsque l'on se lance dans un projet de nouvelle activité ou de reconversion.

Cette formation a pour but de vous préparer aux différentes étapes de la création d'une autoentreprise. Cela commence par les démarches de déclaration d'activité, puis la gestion de votre entreprise : règles comptables, facturation, déclarations de chiffre d'affaire, etc.

Nous souhaitons aussi vous accompagner dans la vie de votre entreprise, notamment pour lancer votre activité, vous faire connaître, utiliser les outils à votre disposition, les erreurs à éviter, les conseils liés à l'activité du bien-être humain et animalier.

Charlotte Hautbois, juriste d'entreprise de formation vous donnera tous les outils pour mettre en application toutes les connaissances que vous aurez acquises dans les formations Namasté pour donner le meilleur à vos clients et préparer au mieux votre lancement.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront suivis et conseillés dans leurs démarches afin de les rassurer et les guider dans leur nouvelle aventure.

### • Objectifs de la formation

La formation intitulée « créer son activité » proposée par notre organisme s'adresse au public le plus large, toute personne souhaitant acquérir les connaissances nécessaires à la création et la gestion d'une autoentreprise.

Le but de la formation est de former les stagiaires à la méthodologie de création et de gestion d'une autoentreprise dans les métiers du bien-être humain et animalier en leur apportant toutes les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à une bonne mise en pratique. Le but étant en sortant de la formation de savoir créer et gérer l'administratif lié à une autoentreprise.

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances (prévue à l'article L.6313-1 du code du travail).

### • Programme de la formation

**Programme 1 jour de stage, soit 7h30 de formation.**

	Matin 9h-12h30	Après-midi 13h30-17h30
1er jour	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation du statut d'autoentrepreneur, les options fiscales et sociales</li><li>• Les étapes de la déclaration d'activité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les obligations comptables et de déclarations de chiffre d'affaire</li><li>• Exercice de comptabilité</li><li>• Faire connaître son activité : conseils pour une communication claire et adaptée à votre profil</li><li>• Test de compréhension</li></ul>

---

*Centre Namasté, formation au bien-être animalier*

*www.namaste-formation.com - centrenamasteformation@gmail.com*

*233 Route de la Vallée, 76 590 Torcy Le Grand*

*N° Siret : 531 646 131 00031 - APE/NAF : 8532Z - TVA non applicable*

*Dispensé d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM)*

*Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 23 76 04963 76 auprès du Préfet de la région Haute-Normandie*

## POINTS COMMUNS À TOUTES NOS FORMATIONS

- **Moyens pédagogiques**

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

L'action de formation aura lieu au Centre Namasté, 233 Route de la Vallée 76 590 Torcy le Grand, elle est organisée pour un effectif de 8 stagiaires maximum.

Les cours seront dispensés par une équipe de professionnels en techniques holistiques animalière et humaine. Les diplômes, titres ou références des personnes chargées de la formation sont indiqués ci-dessous :

**Hautbois Charlotte**, ostéopathe animalier, juriste d'entreprise, interprète animalier, Magnétiseuse, Directrice du centre de formation.

**Morice Nicolas**, Comportementaliste canin, ostéopathe animalier.

**Simon Laëtitia**, préparatrice en pharmacie, conseillère en soins holistiques.

**Chauche Cindy**, Maître Reiki Usui, conseillère en fleurs de Bach, interprète animalier.

**Casset Christine**, Formatrice en développement relationnel, Psycho-praticienne spécialisée en EFT, interprète animalier.

**Dietrich Sylvie**, Comportementaliste canin agréée PDTE, naturopathe animalier, interprète animalier.

Ces personnes se répartissent les cours de pratique et de théorie détaillés dans le planning des formations.

- **Moyens techniques**

Les cours théoriques et pratiques auront lieu dans la salle de séminaire de l'établissement.

Les supports de cours théoriques seront donnés aux stagiaires à la suite du cours en format numérique.

En salle de séminaire, les cours seront donnés par nos enseignants à l'aide d'un support de cours type diaporama préparé par eux-mêmes diffusé via vidéoprojecteur.

- **Moyens d'encadrement**

Les stagiaires seront en continu encadrés par au moins un formateur qui leur donnera un cours.

Namasté dispose d'un contrat d'assurance couvrant ses activités auprès de Generali Assurances et il est demandé à chacun des stagiaires de présenter une attestation d'assurance responsabilité civile.

- **Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action de formation**

Il est demandé aux stagiaires dans le règlement de la formation, d'être présent au moins 90% du temps de la formation. C'est selon nous un minimum pour suivre de façon correcte la formation et en saisir toutes les connaissances essentielles.

Afin de s'assurer de l'assiduité des stagiaires, il y aura une feuille de présence à émarger à chaque jour de stage par les stagiaires.

- **Moyens d'appréciation des résultats de l'action de formation**

Les stagiaires seront évalués à l'écrit à la fin de la formation. Une moyenne de 10/20 est demandée aux stagiaires, si cette moyenne n'est pas atteinte, une épreuve de rattrapage sera organisée.

Les stagiaires ayant atteint la moyenne demandée recevront une attestation de réussite de la formation suivie.

- **Prérequis**

Les stagiaires doivent avoir le niveau de fin de scolarité obligatoire au minimum. Certains stages disposent d'autres prérequis précisés au cas par cas dans chacune des fiches descriptives des stages.

- **Validation des cursus**

---

*Centre Namasté, formation au bien-être animalier*

*www.namaste-formation.com - centrenamasteformation@gmail.com*

*233 Route de la Vallée, 76 590 Torcy le Grand*

*N° Siret : 531 646 131 00031 - APE/NAF : 8532Z - TVA non applicable*

*Dispensé d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM)*

*Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 23 76 04963 76 auprès du Préfet de la région Haute-Normandie*

Le centre Namasté propose de valider des cursus de formation.

Il s'agit d'un diplôme global et thématique qui est remis au stagiaire dès qu'il a suivi une liste de stages déterminée pour chacun des cursus. Chaque cursus est constitué d'une liste de stages imposés qui forment un tronc commun et d'une liste de stages au choix qui permettent au stagiaire de déterminer une à deux options obligatoires pour compléter le tronc commun.

Dès lors que le stagiaire a participé à la totalité de la liste des stages du tronc commun et des options qu'il a choisis, lui est remis le diplôme portant l'intitulé du cursus qu'il a choisi dans son contrat de formation.

---

*Centre Namasté, formation au bien-être animalier*

*www.namaste-formation.com - centrenamasteformation@gmail.com*

*233 Route de la Vallée, 76 590 Torcy le Grand*

*N° Siret : 531 646 131 00031 - APE/NAF : 8532Z - TVA non applicable*

*Dispensé d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM)*

*Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 23 76 04963 76 auprès du Préfet de la région Haute-Normandie*